

Image not found or type unknown



Dépot de plainte pour diffamation

Par **FRANCK**, le **10/04/2009** à **18:33**

Bonjour,Voilà, je désire déposer plainte contre mon ex-épouse qui tenu des propos diffamants et calomnieux à mon égard sur lettre écrite de sa main au juge pour enfants dans le but d'empêcher qu'un de mes enfants puisse venir à sa demande habiter avec moi.Vous aurez compris qu'il s'agit d'un divorce qui s'est mal passé.Les accusations : pervers, manipulateur, prédateur de mes enfants.Ma question :auprès de qui dois-je déposer plainte et que puis-je espérer en dédomagement sachant qu'une procédure d'assistance éducative pour faire la lumière sur ces accusations ordonnée par le juge m'a complètement blanchi ? merci pour vos réponse.Franck